

FONDS DE DOTATION
LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE

1 rue de l'église
10110 Landreville

n° Siren : 803 010 271
code NAF : 6430Z

DOSSIER 2024

Exercice 01/01/2024 – 31/12/2024

Dossier financier

PV conseil d'administration – PV AGO

FONDS DE DOTATION LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE
1 rue de l'église
10110 LANDREVILLE
Siret : 80301027100010

PROCES VERBAL de L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRA-ORDINAIRE
DU 9 octobre 2025

L'an deux mille vingt cinq le neuf octobre à 18 h 30 les membres du fonds de dotatation LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE se sont réunis dans les locaux du Foyer Nazareth de Landreville pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR :

1. modification de l'article 12.1 et 12.2 des statuts
2. Questions diverses

Luc BOUCHERON est nommé secrétaire de séance. La feuille de présence fait apparaître un quorum suffisant et l'assemblée Générale Extra-ordinaire peut valablement délibérer.

Déroulement des débats :

1° Modification de l'article 12.1 et 12.2 des statuts :

A l'origine la dotation initiale apportée par les membres fondateurs était de 980 000 € dont 80%, soit 754 000 € étaient consommables et 20%, soit 196 000 € était non consommables.

A ce jour, après affectation du résultat 2024, la dotation consommable est intégralement utilisée. Afin de pouvoir continuer à soutenir financièrement la commune de Landreville dans son entreprise de restauration de l'intérieur de l'église, il est décidé à l'unanimité des membres du Fonds de Dotation Landreville patrimoine et culture de disposer des fonds restants.

Pour cela, il est nécessaire de modifier l'article 12.1 et 12.2 des statuts.

Luc Boucheron est chargée de procéder à la mise à jour des statuts dans ce sens et de déposer à la Préfecture de l'Aube les statuts modifiés.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Fait à Landreville le 9 octobre 2025

Le Secrétaire de Séance : Luc BOUCHERON



Le Président : Alexandre MONNIER



FONDS DE DOTATION LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE
1 rue de l'église
10110 LANDREVILLE
Siret : 80301027100010

**PROCES VERBAL de L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 9 OCTOBRE 2025**

L'an deux mille vingt cinq le neuf octobre à 17 h les membres du fonds de dotatation LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE se sont réunis dans les locaux du Foyer Nazareth de Landreville pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR :

1. Visite de l'église de Landreville
2. Présentation des comptes de l'exercice 2024
3. Approbation des comptes présentés et affectation du résultat
4. Point financier sur les travaux de la 3 ième tranche
5. Questions diverses

Luc BOUCHERON est nommé secrétaire de séance. La feuille de présence fait apparaître un quorum suffisant et l'assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer.

Déroulement des débats :

1° Visite de l'église de Landreville : Sous la conduite de Didier Thiebaut, nous avons pu visité l'intérieur de l'église. Les retables sont restaurés et remis en place. Les vitraux sont nettoyés. Les enduits sont sur le point d'être achevés. Quelques difficultés sont en cours de résolution car différentes entreprises sont parfois amenées à travailler en même temps, ce qui génère à priori des réunions de chantier animées. En principe les travaux de la 3 ième tranche devraient s'achever au cours du mois de décembre 2025.

2° Présentation des comptes de l'exercice 2024: Luc Boucheron a effectué une présentation des comptes de l'année 2024. Le compte de résultat fait apparaître un déficit de 278 737,96 €. Ce dernier s'explique par un versement de 280 000 € au cours de décembre 2024 à la commune de Landreville. Il s'agissait de régler des factures ou des acomptes sur les travaux commencés depuis septembre 2024. Par ailleurs, le prêt de 4 000 € consenti à l'Espace Landrivilla a été transformé en subvention, (décision prise en AG le 26/09/2024).

Les produits financiers s'élèvent à 10 581 € et proviennent pour l'essentiel de la trésorerie gérée en dépôt à terme. Au 31 décembre 2024, il reste 190 000 € de dépôt à terme, qui seront probablement consommé en 2025.

3° Approbation des comptes et affectation du résultat 2024 : Les comptes de l'exercice 2024 sont approuvés à l'unanimité et le résultat déficitaire sera porté à hauteur de 263 000 € sur les apports consommables restants. Egalement 15 000 € seront retranchés des fonds dédiés et les solde, soit 737,96 e sera inscrit en report à nouveau.

Présentation des comptes après affectation du résultat déficitaire de 278 737,96 € :

- apports consommables nets :	0,00 €
- fonds dédiés	49 729,00 €
- report à nouveau	- 5 180,25 €

R - - A - M

4° point financier sur les travaux de la 3 ième tranche : rappel des montants prévisionnels :

- Maçonnerie	183 097 €
- Menuiserie	167 056 €
- Vitraux	34 975 €
- Décors – peinture	212 587 €
- Electricité – lustrerie	33 668 €
- serrurerie – métallerie	43 676 €
- restauration retables	235 468 €
- Honoraire architecte	64 115 €
- Honoraire Socotec	3 800 €

Total 978 442 €

Les chiffres s'entendent hors taxes

Subventions attendues :

- Drac	116 762 €
- Département	108 978 €
- Région	15 273 €

soit un total de 241 013 €

D'après Didier THIEBAUT, il reste à régler 452 750 € et 200 000 € de subvention à recevoir. La commune assurera le financement de la tva et des décalages d'encaissements de subventions par des prêts court terme. Le recours à notre Fonds de Dotation s'avère donc indispensable. Après un tour de table, il est décidé à l'unanimité de faire le nécessaire en utilisant l'intégralité de la trésorerie encore disponible. Néanmoins il faudra confirmer cette décision par la tenue d'une Assemblée Générale Extra-ordinaire afin de lever la non-consomptibilité des apports restants.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Fait à Landreville le 9 octobre 2025

Le Secrétaire de Séance : Luc BOUCHERON



Le Président : Alexandre MONNIER



FONDS DE DOTATION LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE

1 rue de l'église

10110 LANDREVILLE

Siret : 80301027100010

PROCES VERBAL de L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 26 septembre 2024

L'an deux mille vingt quatre le vingt six septembre à 18 h les membres du fonds de dotatation LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE se sont réunis dans les locaux du Foyer Nazareth de Landreville pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR :

1. Visite de l'église de Landreville
2. Présentation des comptes de l'exercice 2023
3. Approbation des comptes présentés
4. Admission de Monsieur Jean-Luc GALLEY comme administrateur
5. Besoin de financement de la 3 ième tranche : travaux intérieurs
6. Formalités à accomplir auprès des banques partenaires
7. Disposition des apports non consommables

Luc BOUCHERON est nommé secrétaire de séance. La feuille de présence fait apparaître un quorum suffisant et l'assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer.

Déroulement des débats :

1° Visite de l'église de Landreville : Sous la conduite de Didier Thiebaut, nous avons pu visiter l'intérieur de l'église. Les travaux ont commencé. Le mobilier et plancher bois ont été enlevés. Les travaux de réfection des murs et plafonds sont déjà très avancés. Deux retables sont partis chez le restaurateur et le 3 ième sera restauré sur place.

2° Présentation des comptes de l'exercice 2023: Luc Boucheron a effectué une présentation des comptes de l'année 2023. Le compte de résultat fait apparaître des conventions souscrites au bénéfice de :

- commune de Landreville : 4 000 € versés à titre d'acompte sur l'étude restauration des 3 retables – devis étude du 19 septembre 2022 et décision de versement du 8 juin 2023.

- Espace Landrivilla : 4 000 € versés à titre de subvention pour le financement des travaux du local dédié au musée – convention de partenariat du 24 juillet 2023. Une seconde convention, (même date) accorde une ligne de crédit de 8 000 € maximum. Au 31/12/2023, le montant utilisé était de 4 000 €.

- Association Au fil des mots : 3 000 € à titre de subvention pour leurs projets menés en 2023 et 2024 – convention de partenariat du 24 juillet 2023 et décision de versement du 28 septembre 2023,

Par ailleurs les produits financiers sont en net augmentation, (8809 €) du fait du placement d'une grande partie de la trésorerie en dépôt à terme au cours de l'année 2022 : 140 000 € à la BPLC et 290 000 € au CA-CB. Le résultat est déficitaire de 4 829,20 €.

3° Approbation des comptes et affectation du résultat 2023 : Les comptes de l'exercice 2023 sont approuvés à l'unanimité et le résultat déficitaire sera inscrit en report à nouveau. Celui-ci s'élèvera donc à - 4 442,29 € à l'issue de cette opération. Le prêt de 4 000 € consenti à l'Espace Landrivilla est converti en subvention de fonctionnement par décision des membres de l'assemblée prise à l'unanimité.

4° Admission d'un nouvel administrateur : Monsieur Jean-Luc GALLEY est admis au collège des administrateurs à l'unanimité.

5° Besoin de financement du coût de la 3^{ème} tranche de travaux de restauration de l'église de Landreville : les subventions évoquées lors de notre réunion de juillet 2024 sont revues à la baisse. La DRAC versera toujours 15% des travaux subventionnables mais le département limitera sa participation à hauteur de 14% au lieu de 15% et surtout la Région ne versera que 2% au lieu de 30% initialement prévu. Le besoin de financement global sera de l'ordre de 582 000 €. Didier THIEBAUT, maire de la commune de Landreville envisage de faire appel à des mécènes. A cette fin, les dossiers de présentation du projet de rénovation sont en cours. La participation de notre Fonds de dotation est donc d'autant plus attendue. Un montant de 320 000 € est envisagé dans un premier temps : 64 000 € sur les fonds dédiés auparavant et le reste sur les fonds consommables encore disponible.

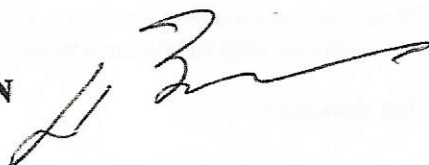
6° Formalités à effectuer auprès de nos partenaires bancaires: il nous faut faire les démarches auprès du CA-CB et de la BPLC pour leur faire connaître le nouveau bureau et avoir la possibilité de gérer comptes bancaires et placements. Ces démarches seront effectuées au cours du mois d'octobre.

7° Recours futurs aux apports non consommables : lors de la constitution du Fonds de Dotation, une partie de l'apport de la Communauté, 20% soit 196 000 €, a été portée en fonds non consommables. Il n'est donc pas possible d'utiliser ces fonds sauf à modifier l'article 12 des statuts. Si la décision de verser des fonds pour le financement de la 3^{ème} tranche au delà de 320 000 € est envisagée, il faudra prendre auparavant la précaution de modifier les statuts.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Fait à Landreville le 26 septembre 2024

Le Secrétaire de Séance : Luc BOUCHERON



Le Président : Alexandre MONNIER

FONDS DE DOTATION LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE
1 rue de l'église
10110 LANDREVILLE
Siret : 80301027100010

PROCES VERBAL de L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRA-ORDINAIRE
DU 11 juillet 2024

L'an deux mille vingt quatre le onze juillet à 18 h les membres du fonds de dotatation LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE se sont réunis dans les locaux du Foyer Nazareth de Landreville pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR :

1. Rappel décès de Christian BECUE et Régis MONNIER
2. Election d'un nouveau bureau
3. Entrée de nouveaux membres
4. Présentation 3 ième tranche travaux restauration de l'église.
5. fixation de la date de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Luc BOUCHERON est nommé secrétaire de séance. La feuille de présence fait apparaître un quorum suffisant et l'assemblée Générale Extra-ordinaire peut valablement délibérer.

Déroulement des débats :

1° Décès de Christian BECUE et de Régis MONNIER: en quelques mois l'âge et la maladie ont emporté nos deux amis. Tous deux avaient considérablement oeuvré pour animer le Fonds de Dotation. De fait, le conseil d'administration n'a plus de Président et aucun mouvement financier ne peut plus être initié actuellement.

2° Election d'un nouveau conseil d'administration: à l'unanimité, les membres du Fonds de Dotation Landreville Patrimoine et Culture élisent aux postes suivants:

- Alexandre MONNIER Président
- Michel COLLON Vice-président
- Luc BOUCHERON secrétaire trésorier
- Didier THIEBAUT secrétaire trésorier adjoint.

A noter qu'Alexandre MONNIER est le représentant de la Société Civile Sainte Beline et que Didier THIEBAUT représente la mairie de Landreville. Le Père Yves DELAVOIX représentant Monseigneur JOLLY et Bruno JACOB, restent membres du Conseil d'Administration.

3° Recherche de candidature pour compléter le collège des membres du collège Administrateur: après échanges de vues, un seul nom est retenu. Il s'agit de Jean-Luc GALLEY chef d'entreprise à Landreville. Alexandre Monnier se charge de le contacter pour recueillir son éventuel accord. Il est demandé à chacun de réfléchir à d'autres personnes pouvant avoir un profil intéressant pour l'animation du Fonds de Dotation.

4° Présentation par Didier THIEBAUT du coût de la 3ième tranche de travaux de restauration de l'église de Landreville. Il s'agit de travaux à l'intérieur de l'église. L'ensemble de ces travaux s'élèvent à 950 503 € hors taxes. Les honoraires d'architecte sont inclus. Des subventions venant de la DRAC, le Département et la Région seront versées pour la somme de 467 049 €. Il reste donc à financer 483 454 €. La fin des travaux est prévu pour septembre 2025.

5° Fixation de la date de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire: après enregistrement du bureau de notre Conseil d'Administration, il convient d'établir et d'approuver les comptes de l'année 2023 au plus vite. Luc Boucheron, secrétaire trésorier est chargé de préparer et de présenter les comptes de l'année 2023 lors notre prochaine réunion fixée le 26 septembre 2024 à 18 h.

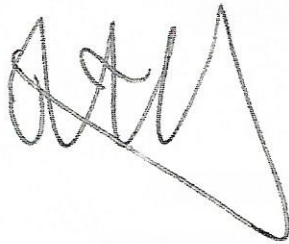
Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Fait à Landreville le 11 juillet 2024

Le Secrétaire de Séance : Luc BOUCHERON

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. Boucheron', written over the printed name.

Le Président : Alexandre MONNIER

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Monnier', written over the printed name.

FONDS DE DOTATION LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE

Siège : 1 rue de l'église – 10110 LANDREVILLE

N° Siret : 8030102710010

Exercice : 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice clos 31/12/2024	Exercice n-1 31/12/2023
P		
R Ventes de marchandises		
O Locations diverses		
D Prestations de services		
U Variation d'inventaire		
I Autres Produits		
T Total des Produits d'Exploitation (1)		
Achats de marchandises		
Variation d'inventaire		
Entretien, maintenance site internet	273,00 €	273,00 €
Engagement partenariat, conventions	284 000,00 €	11 000,00 €
Affranchissement, fourniture bureau	34,93	
C frais réception		
H Divers (Dépacts.....)	238,00 €	260,00 €
A Assurances	1 140,95 €	1 060,00 €
R Frais de banque	4,50 €	
G Dons et Libéralités		
E Dotation aux amortissements Construction		
S Dotation aux amortissements matériel,,,		
Total des Charges d'exploitation (2)	285 691,38 €	12 593,00 €
Résultat d'Exploitation (1-2) (3)	-285 691,38 €	-12 593,00 €
De participations		
F Autres valeurs mobilières : DAT	8 507,06 €	7 728,69 €
I Autres intérêts et produits assimilés	2 074,36 €	1 081,11 €
N Reprises sur dépréciations,provis.et transf.de charges		
A Produits nets sur ces.. de val. mobilières de placement		
N Total des Produits Financiers (4)	10 581,42 €	8 809,80 €
C Dotations aux amortissements, engagements,,		
I Intérêts et charges assimilées		
E Charges nettes sur ces. de val. mobilières de placement		
R Total des Charges Financières (5)		
Résultat Financier (4-5) (6)	10 581,42 €	8 809,80 €
Sur opérations de gestion		
E Sur opérations en capital		
X Reprises sur dépréciations, provis; et transf; de charges		
C Total des Produits Exceptionnels (7)		
E Sur opérations de gestion		
P Sur opérations en capital		
T Dotations aux amortissements,dépréciations et provis.		
. Total des Charges Exceptionnelles (8)		
Résultat Exceptionnel (7-8) (9)		
Impot sur les Sociétés (10)	3 628,00 €	1 046,00 €
Total des Produits (1+ 4+7)	10 581,42 €	8 809,80 €
Total des Charges (2+5+8+10)	289 319,38 €	13 639,00 €
BENEFICE OU PERTE	-278 737,96 €	-4 829,20 €

Cette forme de présentation du compte de résultat permet de présenter des seuils intermédiaires de gestion , donc de détailler de quoi est réellement composé le résultat net

FONDS DE DOTATION LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE

Siège :1 rue de l'Eglise – 10110 LANDREVILLE

N° Siret : 80301027100010

Exercice : 01/01/2024 au 31/12/2024

BILAN ACTIF

		Exercice N, clos le : 31/12/2024			Exercice N-1 31/12/2023
		Brut	Amort./Prov..	Net	
A	Frais d'Etablissement				
C	Immobilisations Incorporelles				
T					
F	Terrains				
	Constructions				
I	Installa/technique, Matériel,,,				
M	Autres Immobilisation corporelles				
M					
O	Avances et acomptes				4 000,00 €
B	Participation et créances rattachées				
I	Prêts commune Landreville				
L					
I	Autrres immobilisations financières	20 325,00 €		20 325,00 €	20 325,00 €
S					
E					
	TOTAL (1)	20 325,00 €		20 325,00 €	24 325,00 €
A					
c	Stocks				
T					
i	Créances				
F					
	Produits à recevoir	9 876,39 €		9 876,39 €	7 777,45 €
C					
I					
R	Disponibilités				
c	Valeurs Mobilières de placement	190 000,00 €		190 000,00 €	430 000,00 €
U					
L	Disponibilités				
A	CA-CB	11 772,56 €		11 772,56 €	29 515,65 €
N	BPLC	13 785,73 €		13 785,73 €	29 277,61 €
T					
	TOTAL (2)	225 434,68 €		225 434,68 €	496 570,71 €
cpte	Charges constatées d'avance				
régul,					
	TOTAL (3)				
	TOTAL GENERAL (1+2+3)	245759,68		245 759,68 €	520 895,71 €

FONDS DE DOTATION LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE

Siège : 1 rue de l'église – 10110 LANDREVILLE

N° Siret : 80301027100010

Exercice : 01/01/2024 au 31/12/2024

BILAN PASSIF

		Exercice N, clos le :		Exercice N-1
		31/12/2024	Net	31/12/2023
FONDS DE DOTATION	P			
	R			
	O			
	P			
	D			
	R			
	S			
	E			
	P			
	O			
Apport sans droit de reprise :				
- non consommable		196 000,00 €	196 000,00 €	196 000,00 €
Apport sans droit de reprise :				
- consommables		754 000,00 € 491 000,00 €	263 000,00 €	263 000,00 €
Réserves				
Report à Nouveau			-4 442,29 €	386,91 €
Résultat de l'Exercice			-278 737,96 €	-4 829,20 €
TOTAL (1)			175 819,75 €	454 557,71 €
Provisions				
TOTAL (2)				
Emprunts et Dettes assimilées				
FONDS D'ÉPARGNE	D			
	E			
	N			
	D			
Fonds dédiés sur dons, legs....			64 729,00 €	64 729,00 €
DETTE	D			
	I			
	S			
	E			
Dettes fournisseurs,cptes Rattachés			273,00 €	273,00 €
DETTE	D			
	E			
	T			
	T			
Dettes fiscales			4 405,00 €	1 076,00 €
Créditeurs divers			532,93 €	260,00 €
Charges à Payer				
TOTAL (3)			69 939,93 €	66 338,00 €
Produits constatés d'avance				
TOTAL (4)				
TOTAL GENERAL (1+2+3+4)			245 759,68 €	520 895,71 €

FONDS DE DOTATION LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE
1 rue de l'église – 10110 LANDREVILLE
Siren : 803 010 271
Exercice : 01 janvier 2024 au 31 décembre 2024

Annexe aux comptes annuels 2024

A : Préambule :

Le 8 juillet 2013 le collège de membres fondateurs (donateurs) avait décidé la création du Fonds de Dotation et nommé le premier conseil d'administration.
Le conseil d'administration prend acte de la décision du collège des membres fondateurs et de doter le Fonds de Dotation « Landreville Patrimoine et Culture » d'une somme de 980 000 €.
L'exercice du Fonds a une durée de 12 mois.
Le total bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2024 s'élève à 245 759,68 €. Le compte de résultat fait apparaître un résultat déficitaire de 278 737,96 €, (ci-joint notes et tableaux des comptes annuels).

B : Règles et méthodes comptables :

Les comptes du Fonds de Dotation ont été arrêtés en conformité avec les principes comptables applicables aux Fonds de Dotation, définis par le règlement 2009-01 de décembre 2009.
Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence à savoir :

- continuité de l'exploitation
- indépendance des exercices
- permanence des méthodes comptables

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

C : Actif immobilisé :

Avances et acomptes reçus : néant.
Souscription de parts sociales auprès d'organismes bancaires pour 20 325 € au 31/12/2024 - pas de mouvement en 2024.

D : Créances et dettes :

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

E : Valeurs mobilières de placement, disponibilités :

La valeur figurant au bilan est constituée par le coût d'achat. Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée.
Au 31 décembre 2024 le Fonds de Dotation dispose de la trésorerie suivante :
Compte à terme : CA-CB pour 190 000 € au total.
Comptes rémunérés : BPLC pour 3 894,47 € - CA-CB pour 9 658,84 €, soit 13 553,31 € au total.
Comptes bancaires : BPLC pour 9 891,26 € - CA-CB pour 2 113,72 €, soit 12 004,98 € au total.

Total placements et trésorerie : 215 558,29 €.

F : Dotation :

Le Fonds de Dotation s'est vu doté par les donateurs d'une dotation de 980 000 €. Sur décision du conseil d'administration, cette somme est affectée de la manière suivante :

- Apport non consommable 196 000 €
 - Apport consommable initial 784 000 €
- cette dotation consommable est transférée en ressources au fur et à mesure définies par le conseil d'administration. Au 31 décembre 2024 l'apport consommable restant s'élève à 263 000 €.

G : Report à nouveau :

Montant au 31/12/2024 : - 4 442,29 €, soit :

résultat exercice 2013 reporté à nouveau suivant décision de l'AG :	4431,15 €
résultat exercice 2014 reporté à nouveau suivant décision de l'AG :	4271,22 €
résultat exercice 2015 reporté à nouveau suivant décision de l'AG :	- 376,04 €
résultat exercice 2016 reporté à nouveau suivant décision de l'AG :	- 4529,14 €
résultat exercice 2017 reporté à nouveau suivant décision de l'AG :	2547,74 €
résultat exercice 2018 reporté à nouveau suivant décision de l'AG :	- 4216,36 €
résultat exercice 2019 reporté à nouveau suivant décision de l'AG :	- 735,22 €
résultat exercice 2020 reporté à nouveau suivant décision de l'AG :	- 640,88 €
résultat exercice 2021 reporté à nouveau suivant décision de l'AG :	- 6,09 €
résultat exercice 2022 reporté à nouveau suivant décision de l'AG :	- 359,47 €
résultat exercice 2023 reporté à nouveau suivant décision de l'AG :	- 4 829,20 €

H : Etat des créances et dettes :

a) créances :

- Produits à recevoir : 9 876,39 € dont 9 876,39 € à 1 an au +

b) dettes :

- Fournisseurs :	273,00 € dont	273,00 € à 1 an au +	
- Dettes fiscales :	4 405,00 € dont	2 035,00 € à 1 an au +	2 370,00 € à + 1 an
- Créiteurs divers :	532,93 € dont	532,93 € à 1 an au +	

I : Répartition des recettes :

Répartition par secteur d'activité :

Dons..... Fonds dédiés	0,00 €
Reprise sur Fonds dédiés	0,00 €
Produits financiers	10 581,42 €

J : Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public :

Tableau de suivi des fonds dédiés

- report du 31/12/2023	64729,00 €
- recettes 2024	0,00 €
- engagement décision CA et travaux réalisés en 2024	0,00 €

Fonds dédiés au 31 décembre 2024 :	64729,00 €
------------------------------------	------------

K : Liste des actions d'intérêt général financées par le Fonds de Dotation au titre de l'année 2024 :

a) convention avec la municipalité de Landreville : participation au financement de la 3 ième tranche (restauration intérieure) de l'église – versement de décembre 2024 à titre d'acompte	280 000,00 €
b) subvention à l'Espace Landrivilla : décision AG du 26/09/2024	4 000,00 €
Total des actions pour 2024	284 000,00 €

L : Imposition sur les revenus de capitaux mobiliers :

Les statuts ont prévus la possibilité de consommer une partie de la dotation faite par les donateurs. De ce fait, les revenus générés par le patrimoine du Fonds de Dotation sont assujettis à l'impôt. En conséquence, il est comptabilisé au titre de l'année 2024 un impôt de 2 370 € au titre des intérêts courus sur l'année 2024.

M : Rémunération des organes de Direction :

Au titre de l'exercice 2024, les membres du conseil d'administration du Fonds de Dotation « Landreville patrimoine et culture » n'ont perçus ni rémunération, ni aucun avantage.

N : Contribution volontaire :

Le chiffrage de l'ensemble (bénévolat, mise à disposition ...) pour l'exercice 2024 fait état d'une estimation s'élevant à 1 590 €, (voir tableau ci-après).

FONDS DE DOTATION LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE

Annexe explicative des comptes au 31/12/2024

CA-CB DAT : 190 000,00 € intérêts courus : du 14/03/2023 au 31/12/2024 9 876,39 €

Total provision intérêts courus 9 876,39 €

impôt sociétés provisionnel : 24% 2 370,33 €

Fonds dédiés sur dons, legs :

- restauration calvaire (solde)	8 229,00 €
- restauration retable (solde)	1 500,00 €
- dons 2018	45 000,00 €
- dons 2021	10 000,00 €

Total 64 729,00 €

FONDS DE DOTATION LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE

Indemnité kilométrique déplacements 2024 :

AG 11/07/2024 AG 26/09/2024 Autres dépl.

Yves DELAVOIX	x	
Bruno JACOB	x	x
Luc BOUCHERON	x	x

	km	euros
--	----	-------

Y. DELAVOIX : 1 déplacement : 11km x 2 x 1 =	22	11,00 €
--	----	---------

B. JACOB : 2 déplacements : 51km x 2 x 2 =	204	102,00 €
--	-----	----------

L. BOUCHERON : 2 déplacements : 45km x 2 x 2 =	180	90,00 €
déplacement Bar sur Seine le 12 décembre 2024	70	35,00 €

238,00 €

barème km : 0,50 €

FONDS DE DOTATION LANDREVILLE PATRIMOINE ET CULTURE

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

	Exercice clos Au 31/12/2024	Exercice clos Au 31/12/2023		heure	montant
PRODUITS			Ch BECUE / L BOUCHERON		
Bénévolat	1 590,00 €	1 650,00 €	Réunion, pv Ag, CA	4	120,00 €
Prestations en nature			Suivi administratif	4	120,00 €
Dons en nature			Compta	8	240,00 €
			RDV divers	2	60,00 €
			Déplacements	3	90,00 €
Total	1 590,00 €	1 650,00 €			
CHARGES			Conseil administrat, Ag		
Bénévolat	1 590,00 €	1 650,00 €	membres du CA	32	960,00 €
Prestations			membres comité consult		
Mise à disposition gratuite de biens			coût horaire : 30,00 €		
Total	1 590,00 €	1 650,00 €	Total		1 590,00 €